

RAPPORT DE LA COMMISSION D'URBANISME DU CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Préavis municipal 17/11 relatif à l'obtention d'un droit distinct permanent DDP en faveur d'une fondation pour la construction de logements à loyer abordable sur les parcelles 70, 74 et 82

La Commission d'Urbanisme composée de Mesdames Herlinda Elmer, Nathalie Badertscher de Messieurs Didier Besson, Frédéric Guenin, Cédric Marti, François Martigniez et Laurent Renevier s'est réunie les 14 et 22 novembre 2011.

Lors de la première séance, Monsieur le Syndic Didier Lohri, accompagné de tous les municipaux, nous ont présenté et commenté ce préavis.

Nous remercions la Municipalité de s'être penchée sur l'aspect « entretien et valorisation financière » de nos bâtiments communaux.

Toutefois, selon les plans qu'ils nous ont été remis, la Commission s'étonne du manque de places de stationnement ainsi que d'arcades commerciales.

En conclusion :

A la lecture de ce qui précède, la Commission d'Urbanisme, propose au Conseil Communal de Bassins **d'amender le préavis 17/11 comme suit :**

D'accorder à la Municipalité le droit de mettre à disposition un droit de superficie, pour 50 ans, des parcelles 70, 74 et 82 de 3'000 m² à disposition d'une fondation pour y ériger des bâtiments locatifs, locaux administratifs et communs, d'arcades commerciales et places de stationnement dévolus aux futurs appartements, avec une redevance annuelle de 36'000 CHF selon les termes de l'acte notarié ci-dessus.

Bassins, le 28 novembre 2011



Didier Besson



Herlinda Elmer



Frédéric Guenin



Cédric Marti



François Martigniez



Laurent Renevier



Nathalie Badertscher, rapporteur